

Démarche d'adaptation au changement climatique des Hautes Vosges au sein du Parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate

DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ ET PLAN D'ADAPTATION

RÉSUMÉ DU DIAGNOSTIC DE VULNÉRABILITÉ

Le [parc naturel marin du Cap Corse et de l'Agriate / parcu naturale marinu di u Capicorsu è di l'Agriate](#) a été créé par le décret n°2016-963 du 15 juillet 2016. Il s'agit du plus vaste parc naturel marin de métropole, englobant **6 830 km²** d'espaces maritimes. En 2019, le Parc a validé son plan de gestion au sein duquel figure **un enjeu inédit dédié aux changements globaux**.

Via cet enjeu, c'est le territoire qui a décidé d'engager cette démarche de compréhension et d'adaptation aux changements globaux. De nombreux éléments du patrimoine naturel subiront des atteintes diverses et ce sera également le cas pour de nombreuses activités. Parmi les facteurs influençant le milieu marin, l'augmentation des températures de la mer, l'élévation du niveau marin et l'acidification de la mer méditerranéenne auront un impact majeur sur la bonne santé des écosystèmes, le maintien des activités socio-économiques et les modalités de gestion du territoire.



©Andromede Océanologie

RÉSUMÉ DU PLAN D'ADAPTATION

Le plan d'adaptation du parc réside dans son enjeu dédié aux changements globaux. Cet enjeu aborde deux thématiques, d'une part **une thématique qui aborde l'acquisition de connaissance et le rayonnement du Parc** au travers du caractère de site pilote que peut revêtir le territoire via la création d'un observatoire des changements globaux. D'autre part, **l'enjeu sur les changements globaux aborde la thématique de l'arrivée d'espèces non indigènes et des moyens de gestion vis-à-vis de ces espèces**. L'atteinte des différents objectifs édictés dans le plan de gestion permettra au territoire d'acquiescer les connaissances nécessaires pour mieux comprendre les changements induits par les variations climatiques et de s'adapter à ces changements.

CONSULTEZ EN INTÉGRALITÉ

[Diagnostic de vulnérabilité](#)

[Plan d'adaptation](#)

